Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_05-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

N° 2026 - 05

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **23**
Quorum : **12**
Présents : **19**
Représentés : **03**
Votants : **22**
Date de la convocation : 19 janvier 2026 | **Date de l'affichage :** 19 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept janvier à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie de La Guerche-de-Bretagne, sous la présidence de Madame Élisabeth GUIHENEUX, Maire.

Présents : Elisabeth GUIHENEUX, Maire – Amand LETORT – Katia BONNANT – Mathieu VINCENT – Olivier DESPREZ – Brigitte DARRICAU - Daniel FEVRIER, adjoints – Thérèse SAUDRAIS – Brigitte GARDAN – Annie BOUSSEAU – Pascale GRIFFON – Hervé PATY – Jean-Charles MOREAU – Idrys CLARAC – Carole LEGUENET – Nicolas POIRIER – Sandrine DYLIS – Lionel COSSON – Sébastien LAMY –

Excusés : Carine GERMOND pouvoir à Brigitte DARRICAU – Anne TAILLANDIER pouvoir à Carole LEGUENET – Eva CONTRERAS pouvoir à Idrys CLARAC –

Absent : Anthony TUAL -

Mme Thérèse SAUDRAIS a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : FINANCES – Avenant n° 2 à la convention d'effacement de réseaux de la rue de Rennes – (Nomenclature : 1.1) -

Mme le Maire laisse la parole à Olivier DESPREZ, adjoint en charge des financières et des affaires économiques, pour la présentation de ce dossier.

Il précise que l'objet du présent avenant est de modifier les modalités financières de la convention afin de recalculer la participation de la collectivité pour les travaux sur le réseau électrique pour tenir compte d'un dépassement de l'enveloppe prévisionnelle des travaux. Le tableau ci-après détaille les participations des financeurs :

Réseau Electrique basse tension	Avant Avenant	Après avenant
Base de calcul de la participation	220 207,29 €	220 451,27 €
Taux de participation du Syndicat Départemental d'Energie	40 %	40 %
Montant estimé de la participation du Syndicat Départemental d'Energie	88 082,92 €	88 180,51 €
Montant estimé de la participation de la collectivité	132 124,37 €	132 270,76 €

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
✆ 02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr

Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 035-213501257-20260127-2026_05-DE

COMMUNE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ,

- ***APPROUVE l'avenant n° 2 à la convention n° 00186 portant réalisation d'une opération d'effacement de réseaux sur la rue de Rennes,***
- ***AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer cet avenant.***

Fait à La Guerche de Bretagne,
Le 6 février 2026

Thérèse SAUDRAIS
Secrétaire de séance

Élisabeth GUIHENEUX
Maire

MAIRIE DE LA GUERCHE DE BRETAGNE
LA GUERCHE DE BRETAGNE
35130

Certifié exécutoire par le Maire,
Compte tenu de la réception en Préfecture le
Et de la publication ou notification le

2, rue du Cheval Blanc – 35130 LA GUERCHE DE BRETAGNE
02 99 96 21 09
E-mail : mairie@laguerchedebretagne.fr